

Gouvernement du Québec

Décret 1329-2024, 28 août 2024

CONCERNANT la nomination de monsieur Guy Lavallée comme sous-ministre adjoint au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre :

QUE monsieur Guy Lavallée, vice-président aux services à l'organisation, Retraite Québec, cadre classe 2, soit nommé sous-ministre adjoint au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, administrateur d'État II, au traitement annuel de 187 521 \$ à compter du 3 septembre 2024;

QUE les Règles concernant la rémunération et les autres conditions de travail des titulaires d'un emploi supérieur à temps plein adoptées par le gouvernement par le décret numéro 450-2007 du 20 juin 2007 et les modifications qui y ont été ou qui pourront y être apportées s'appliquent à monsieur Guy Lavallée comme sous-ministre adjoint du niveau 1.

La greffière du Conseil exécutif,
DOMINIQUE SAVOIE

84055

